



ARRETE n° 2025-015
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE
DU PRESIDENT A Mme Edeline CROZIER - Grade : Ingénieur
Directrice – Direction Environnement

Le Président de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'article L.5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant le Président à donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature à certains fonctionnaires ;

Considérant que Mme Edeline CROZIER exerce les fonctions de Directrice de la Direction de l'Environnement ;

ARRETE

Article 1 – L'arrêté n° 2024-005 est abrogé.

Article 2 - Donne sous ma surveillance et ma responsabilité, délégation de signature à Mme Edeline CROZIER pour signer tous les documents dans le domaine de l'Environnement dont elle a la charge selon la liste annexée et de manière générale tous les documents pour lesquels les responsables de services et agents sous sa responsabilité ont reçu délégation.

Article 2 – Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet d'ARCHE Agglo et transmis au représentant de l'Etat dans le Département. Une ampliation du présent arrêté sera notifiée au destinataire.

Signé électroniquement par : Frédéric

SAUSSET

Date de signature : 04/11/2025

Qualité : Le président ArcheAgglo

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le

Signature

Objet	DGS & DGA	Directeur & Directeur régie	Directeur adjoint & chef d'Unité	Chef de service
Commande publique (BC, devis, contrat) et suivi				
Procédure et vie du marché				
Opération préalable à la réception	X	X		
DGD	X	X		
Visa bon de paiement	X	X	X	X
Dépenses publiques dans le cadre d'un marché ou d'une convention (prestation au profit de l'Agglo)				
Contrat simplifié 3 000 € < montant < 5 000 € HT	X	X		
1 000 € < montant < 3 000 € HT	X	X	X	
Montant < 1 000 € HT	X	X	X	X
Ouverture compte fournisseur	X	X	X	X
Subventions - Conventions				
Subventions à l'Agglo				
Demande de versement d'acompte et/ou solde	X	X	X	
Courrier relatif à la liquidation d'une subvention accordée à l'agglo	X	X	X	
Subvention de l'Agglo				
Courrier relatif à l'instruction d'une demande de subvention (pièces complémentaires, notification de délais.....)	X	X	X	
Courrier relatif à la liquidation totale et/ou partielle d'une subvention accordée par l'agglo	X	X	X	
Convention				
Convention de mise à disposition à titre gratuit au bénéfice de l'Agglo (mise à disposition salle, etc...)	X	X	X	
Finances				
Attestations de paiement dans le cadre d'une régie	X	X		
Courrier relatif à l'exécution des dépenses et recettes	X	X	X	
Remboursement d'activités	X	X		
Ressources humaines				
Convention de stages non rémunérés et correspondance afférente	X	X		
CP, récupération	X	X	X	X
Patrimoine				
Acquisition / cession				
Convention/contrat d'utilisation ponctuelle d'un bien communautaire établie dans le cadre d'un règlement d'utilisation	X	X		
Dépôt de plainte suite à dégradation du patrimoine communautaire	X	X	X	
Fonctionnement de l'Agglo				
Réglement de fonctionnement				
Note d'informations aux personnels d'un service	X	X		
Communication/convocation/échanges				
Demande de pièces complémentaires dans l'instruction d'une demande autre que financière	X	X		
Bordereau d'envoi	X	X	X	X
Courriers aux citoyens pour les dossiers en cours, les prises de RDV	X	X	X	X
Technique				
DT/DICT	X	X	X	
Information aux riverains durant à un chantier	X	X	X	

Envoyé en préfecture le 04/11/2025

Reçu en préfecture le 04/11/2025

Publié le

ID : 007-200073096-20251030-A_2025_015-AR

